

14 oct 2022 -10:06

Lancement de la plateforme sur la qualité de l'air intérieur

Ce 12 octobre, le Ministre de la Santé publique, Frank Vandenbroucke, et le SPF Santé publique ont lancé la Plateforme de la qualité de l'air intérieur. Son objectif : offrir un espace de concertation aux acteurs concernés par cette thématique qui touche à la santé de tous.

Dès le début de la journée, le représentant du ministre a souligné qu'« *un air intérieur de qualité est d'une grande importance pour la santé de la population, et plus particulièrement pour les groupes les plus vulnérables comme les bébés, les enfants, les personnes âgées ou les personnes souffrant de certaines pathologies, comme par exemple, les allergies. Travailler, apprendre et vivre dans des espaces mal ventilés diminue également notre la concentration et notre productivité. Une bonne qualité de l'air intérieur est donc cruciale pour notre bien-être.* ».

La plateforme, un des piliers de la future loi sur la qualité de l'air intérieur

Le projet de loi sur la qualité de l'air intérieur, actuellement en phase finale de discussion au Parlement, prévoit que la plateforme prépare des avis, partage et échange des connaissances afin de soutenir la mise en œuvre d'un vaste cadre législatif spécifiquement dédié à la qualité de l'air intérieur.

La plateforme a pour but d'accueillir les scientifiques et les opérateurs directement impliqués dans l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les espaces clos accessibles au public. Elle rassemblera donc :

- des décideurs politiques et des experts des administrations compétentes
- des scientifiques
- des représentants des secteurs concernés (Horeca, culture et événementiel, sports),
- des fabricants, importateurs et installateurs d'appareils de ventilation, de purification et de CO2 mètres.

Différents groupes de travail seront établis. Ils porteront sur la veille scientifique, la communication et la sensibilisation, la collaboration avec les secteurs d'activités et les opérateurs économiques ainsi que la coopération entre administrations compétentes. Ces groupes deviendront opérationnels dès l'entrée en vigueur de la loi et seront coordonnés par le SPF Santé publique.

Etat des lieux des connaissances scientifiques actuelles

Lors de l'événement, Sciensano a présenté les résultats de l'étude AIR-CO relative aux différents types de polluants présents dans l'air intérieur et à la manière dont l'apport d'air extérieur peut améliorer la qualité de l'air intérieur. Cette étude a été menée en collaboration avec VITO (Institution flamande pour la recherche technologique) / Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek.
Ventilation et Energie

Les coûts actuels de l'énergie soulèvent de nombreuses questions. La réponse à la crise énergétique passe par une meilleure isolation et par des systèmes de chauffage plus efficaces. Mais une plus grande étanchéité des bâtiments à l'air peut amoindrir la qualité de l'air intérieur. La solution est donc de passer par des systèmes de ventilation modernes à haut rendement énergétique. Avec ce type de systèmes, la plus grande partie de la chaleur contenue dans l'air est récupérée et ajoutée à de l'air frais via divers procédés techniques. Ces dispositifs permettent d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments sans y faire pénétrer trop d'air extérieur et froid. Fabricants et chercheurs planchent actuellement sur des innovations technologiques alliant performances énergétiques et amélioration de la qualité de l'air intérieur qui soient plus économiques à long terme. Plusieurs types de solutions peuvent être envisagées pour répondre à la crise énergétique. Ces pistes seront examinées en collaboration avec les secteurs concernés dans le cadre de la plateforme.

Expériences de terrain

Plusieurs secteurs d'activité ont partagé leurs expériences. La Fédération Horeca Bruxelles a initié une étude sur la purification de l'air dans plusieurs établissements gérés par ses exploitants. Dans le cadre du projet « Respirez, vous êtes au cinéma ! », le Cinéma Albert de Dendermonde a mis en place un dispositif permettant de déterminer le nombre maximal de personnes autorisées dans une salle en fonction notamment des niveaux de performance des systèmes de ventilation et de purification.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'air intérieur : <https://www.health.belgium.be/fr/sante>.

Les différentes interventions sont disponibles [sur le portail du SPF](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be